



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Versailles, le 30 septembre 2016

**Le Recteur de l'Académie de Versailles  
Chancelier des Universités**

à

Mesdames et Messieurs les Proviseurs de lycée  
Mesdames et Messieurs les Principaux de collège  
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CFA

**DIVISION  
DAAC / DACES**

Réf. : DAAC/MC/PS2016-040

Affaire suivie par la  
DAAC, Marianne Calvayrac  
Patrick Souchon.  
L'inspection pédagogique régionale,  
Corinne Leenhardt, Olivier  
Combault IA-IPR de lettres.  
DACES 5  
Fabrice Imiola  
☎ : 01.30.83 44 37

**Diffusion :**

Pour attribution : A Pour Information  
: I

x	IA		Gds. Etab. Sup.
x	Inspections		IUFM
	CTCM		CROUS
	CD-CS		CRDP
x	Lycées		DRONISEP
x	Collèges		CIO
	LP		SIEC
	LT-LGT		INSHEA
	LG		CNED
	LPO	x	Etab. Privés
	EREA		INEP
	MELH		UNSS
	CIEP		APE
	ERPD		DDJS
	CREPS		CNEFEI
	DRGIS		CNEFASES
	Universités		INJEP
	IUT		Représentants des Personnels
Autres :			

**Nature du document :**

**Nouveau**

Modifié

Reconduit

**Le présent document comporte :**

Circulaire P 1  
Annexe P 3  
Total p.4

**Objet : Concours d'écriture « Ecrire le travail », en partenariat avec le groupement d'intérêt scientifique DIM-GESTES**

**Références : BO n°15 du 14/04/2016 - circulaire de rentrée 2016  
Circulaire académique : DAAC/MC/PP 2016-032**

L'éducation artistique et culturelle, l'éducation citoyenne, l'éducation à l'orientation contribuent à la formation générale des collégiens, lycéens et apprentis. Ces trois domaines d'activité renforcent le sens des disciplines, favorisent la place des arts et de la culture dans le parcours des élèves, les rapports entre les savoirs enseignés et le champ des activités humaines, l'engagement et la projection de chacun dans l'avenir.

**Afin d'accroître la synergie entre les trois parcours**, l'académie de Versailles et le réseau de chercheurs DIM/GESTES organisent un concours d'écriture intitulé « **Ecrire le travail** ».

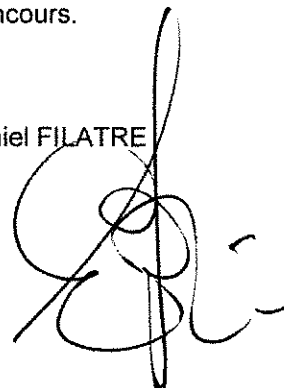
Le concours s'adresse aux classes de troisième à la seconde, des collèges, lycées professionnels, lycées généraux et technologiques, lycées agricoles, CFA de l'académie de Versailles et aux unités pédagogiques d'élèves allophones nouvellement arrivés (UPEAA).

Il s'agit de **renforcer la dimension créative de l'écriture à partir d'une thématique transversale** susceptible d'avoir de nombreux développements au niveau de l'établissement. Des rencontres avec les enseignants chercheurs du réseau DIM/GESTES pourront avoir lieu. Les interventions dans les classes viendront étayer les recherches et le travail des élèves. Le concours doit permettre à des équipes pédagogiques de mener des projets à caractère pluridisciplinaire, en particulier dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, dans ceux de l'enseignement transversal d'histoire des arts et de l'enseignement moral et civique.

Vous trouverez en annexe la fiche technique, le règlement du concours et la fiche d'inscription pour la session 2016-2017.

Je vous prie de bien vouloir porter à la connaissance des équipes éducatives les modalités de participation à ce concours.

Daniel FILATRE





## **Concours « Ecrire le travail »** en partenariat avec le groupement d'intérêt scientifique DIM-GESTES

### **Fiche technique**

#### **Attendus :**

Chaque établissement proposera au maximum deux textes individuels ou collectifs accompagnés si possible de leur format numérique.

Chaque texte comprendra cinq feuillets de 1500 signes maximum (espaces compris), transmis sous fichier Word.

#### **Calendrier :**

**Les établissements intéressés devront obligatoirement s'inscrire** au concours en renvoyant le formulaire d'inscription joint à cet envoi, par courriel, à la DACES 5, à l'adresse suivante :

fabrice.imiola@ac-versailles.fr

**avant le 15 décembre 2016.**

Les travaux tels que définis à l'article 3 du règlement joint en annexe seront adressés au rectorat de l'académie de Versailles, DACES 5, uniquement par voie électronique à l'adresse suivante :

fabrice.imiola@ac-versailles.fr

**au plus tard le 29 mars 2017.**

#### **Remise des Prix :**

Un jury composé de personnalités du monde littéraire, scientifique, économique, médiatique et de représentants de l'académie de Versailles se réunira dans le courant du troisième trimestre de l'année scolaire pour décerner le Prix « *Ecrire le travail* » au cours d'une cérémonie organisée en partenariat avec le groupement d'intérêt scientifique DIM/GESTES.

Les meilleurs textes primés pourront faire l'objet d'une publication ; ils seront mis en ligne sur le site académique et les sites des partenaires.

**Contacts et renseignements** : Délégation académique à l'action culturelle – Patrick Souchon ([patrick.souchon@ac-versailles.fr](mailto:patrick.souchon@ac-versailles.fr)) – conseiller livre, lecture, écriture et archives. – Tél : 01 30 83 45 71. Pour le corps d'inspection : Corinne Leenhardt ([corinne.leenhardt@ac-versailles.fr](mailto:corinne.leenhardt@ac-versailles.fr)) IA-IPR de lettres

#### **Pièces jointes :**

- règlement du concours,
- formulaire d'inscription à renvoyer à la Daces 5